

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00427

Numéro SIREN : 392 860 243

Nom ou dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 7041

PETROINEOS MANUFACTURING France SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' shape with a vertical stroke and a horizontal stroke at the top.

Etats Financiers au 31 Décembre 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122022					
		N-1 31122021					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	1 521 870 AC	1 521 870			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	13 754 245 AG	12 642 898	1 111 346	899 051	
		Fonds commercial (I) AH	30 055 AI	30 055			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	19 419 418 AO	3 550 456	15 868 961	14 844 447	
		Constructions AP	20 963 176 AQ	14 384 167	6 579 009	4 740 951	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	1 191 815 212 AS	473 084 000	718 731 211	670 472 758	
		Autres immobilisations corporelles AT	10 985 527 AU	10 156 890	828 637	890 296	
		Immobilisations en cours AV	81 742 021 AW		81 742 021	127 587 461	
		Avances et acomptes AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	34 509 371 CV	1 510 000	32 999 371	32 999 371	
		Créances rattachées à des participations BB	38 112 BC		38 112	38 112	
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF		BG			
		Autres immobilisations financières* BH	35 792 955 BI		35 792 955	10 173 562	
	TOTAL (II) BJ		1 410 571 966 BK	516 880 338	893 691 628	862 646 013	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	6 468 201 BM	1 702 408	4 765 793	4 363 138
En cours de production de biens BN				BO			
En cours de production de services BP				BQ			
Produits intermédiaires et finis BR			7 159 613 BS		7 159 613	9 156 253	
Marchandises BT				BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	380 000 BW		380 000	380 000	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	165 168 246 BY		165 168 246	118 964 089	
		Autres créances (3) BZ	41 733 833 CA		41 733 833	40 442 067	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Disponibilités CF		236 830 CG		236 830	8 693 911		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 507 553 CI		1 507 553	2 005 456		
	TOTAL (III) CJ	222 654 279 CK	1 702 408	220 951 871	184 004 916		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 633 226 245 IA	518 582 746	1 114 643 499	1 046 650 930		
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 91 082 309)		DA	91 082 309	91 082 309
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 723 783	5 723 783
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	(30 271 233)	(30 271 233)
	Report à nouveau		DH	45 771 052	74 019 485
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	36 154 557	(28 248 432)
	Subventions d'investissement		DJ	651 330	1 302 660
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	149 111 799	113 608 571
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	128 319	415 007
	Provisions pour charges		DQ	180 686 389	196 958 549
	TOTAL (III)		DR	180 814 708	197 373 556
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	4 612 029	5 818 269
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	188 877 189	200 048 414
	Dettes fiscales et sociales		DY	59 772 384	28 277 459
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	28 066 809	29 609 466
	Autres dettes		EA	503 355 021	471 915 162
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	784 683 434	735 668 772	
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	33 558	30	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 114 643 499	1 046 650 930	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	784 683 434	735 668 772
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	406 333 929	FH	447 163 007	FI	853 496 937	521 205 262
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	406 333 929	FK	447 163 007	FL	853 496 937	521 205 262	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN	3 167 307	2 650 650		
	Subventions d'exploitation				FO	6 300			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	52 560 607	34 318 006		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 679 395	5 597 056		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	915 910 548	563 770 975
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	42 088 934	50 372 950
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	1 461 591	(5 063 501)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	613 009 414	376 036 843
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 838 067	5 616 749
	Salaires et traitements*						FY	63 157 897	51 241 938
	Charges sociales (10)						FZ	30 362 972	24 970 210
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	36 724 143	34 919 437
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	132 392
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	37 923 933	43 627 727
	Autres charges (12)						GE	14 197 695	5 603 308
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	846 897 041	587 340 820	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	69 013 507	(23 569 844)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 524 217	5 392 428
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	3 773	1 307
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 527 990	5 393 736	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 940 068	8 806 338
	Différences négatives de change						GS	2 364	2 373
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	13 942 433	8 808 712	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 414 442)	(3 414 976)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	60 599 064	(26 984 820)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3	12		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 977 057	651 330		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	91 652	245 567		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 068 712	896 909		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	73 493	245 673		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	12 019 442	120 439		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	12 092 935	366 112		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(9 024 223)	530 797		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	1 416 973			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	14 003 310	1 794 409		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	924 507 251	570 061 621		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	888 352 694	598 310 054		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	36 154 557	(28 248 432)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP				
		- Crédit-bail immobilier								HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	13 819 586	8 668 299		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6					obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin A7						Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	joindre en annexe) :													
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
amende inspection du travail										19 200				
rep subvention WWTP agence eau												651 330		
divers										126		3		
interets controle fiscal 2019/2020										54 167				
rep prov interets retard controle fiscal 2018/19												91 652		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

N° 2053

1 / 1

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2022

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1 521 870	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	13 153 971	KE		KF	630 329	
CORPORELLES	Terrains						KG	17 398 369	KH		KI	3 116 853	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	8 889 834	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 369 732	KQ		KR	2 703 610	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 125 156 314	KT		KU	93 321 745	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY	1 509 259	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	9 233 559	LC		LD	242 709	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	127 587 461	LI		LJ	49 098 288	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 299 144 530	LO		LP	148 483 207	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	34 547 483	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	10 173 562	IU		IV	25 619 393		
TOTAL IV						LQ	44 721 046	LR		LS	25 619 393		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	1 358 541 417	0H		0J	174 732 929	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
					1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0	1 521 870	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	13 784 300	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP	1 095 804	LX		LY	19 419 418	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	8 889 834	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	12 073 342	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(1 095 804)	MJ	27 758 651	MK	1 191 815 212	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	1 509 259	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	9 476 268	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	94 943 728	MZ		NA	81 742 021	NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY	94 943 728	NG	27 758 651	NH	1 324 925 357	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W			
	Autres participations			I0		0X		0Y	34 547 483	0Z			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	35 792 955	2G			
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	70 340 439	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	94 943 728	0K	27 758 651	0L	1 410 571 966	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCENéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 521 870	EL		EM		EN	1 521 870
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	12 254 919	PF	418 034	PG		PH	12 672 953
TOTAL I		RK	13 776 789	RM	418 034	RN		RO	14 194 823
Terrains		PI	2 553 921	PJ	946 510	PK		PL	3 500 432
Constructions	Sur sol propre	PM	6 556 834	PN	264 368	PO		PQ	6 821 202
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	6 961 780	PW	598 363	PX		PY	7 560 144
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	453 558 185	QA	33 790 726	QB	27 758 651	QC	459 590 260
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 210 299	QI	57 858	QJ		QK	1 268 158
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 767 592	QM	648 280	QN		QO	10 415 873
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	480 608 614	QV	36 306 108	QW	27 758 651	QX	489 156 071
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	494 385 404	ØP	36 724 143	ØQ	27 758 651	ØR	503 350 895

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
							NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

$$1 / 1$$

31/12/2022

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	38 112	UM		UN	38 112				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	35 792 955	UV		UW	35 792 955				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	165 168 246		165 168 246						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Prévisions constituées) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	125 848		125 848						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	60 693		60 693						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 086 206		6 086 206					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 370 229		30 370 229					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 090 855		5 090 855						
	Charges constatées d'avance	VS	1 507 553		1 507 553						
	TOTAUX		VT	244 240 700	VU	208 409 632	VV	35 831 068			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 612 029		4 612 029						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	188 877 189		188 877 189						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 299 889		21 299 889						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 438 723		13 438 723						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	15 021 376		15 021 376						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 337 198		8 337 198						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 675 196		1 675 196						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	28 066 809		28 066 809						
Groupe et associés (2)		VI	503 350 717		503 350 717						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 304		4 304						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	784 683 434	VZ	784 683 434						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 206 240	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122022			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WA	36 154 557		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WE	170 457		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			WG	52 249		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WB			
	Amendes et pénalités			WB			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			WB			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			WB			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 012	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	2 619 381	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	66 024 324	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	6 136 469	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales *						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	1 602 425	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	12 986 930
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)	XI	53 037 394		
			déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	27 018 697
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	26 018 697	XO	

Désignation

31/12/2022

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Cegid Group

Désignation

1 / 1

31/12/2022

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	38 227 076
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	27 018 697
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	11 208 379
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	11 208 379
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	13 820 460
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
postes			8X	5 265 994	8Y 1 271 561
IDR			8Z	518 579	9A 701 085
RSN			9B	21 696	9C 76 755
Provisions pour dépréciation *					
provision pour dépréciation des stocks			9D	132 392	9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
effort construction			9K	222 811	9L 207 785
contribution sociale de solidarité			9M	603 497	9N 320 282
provision participation 2022			9P	1 416 973	9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	9 578 252	YO 6 136 469
			↓		↓
			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

N° 2058-B
1 / 1

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2022

Provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	74 019 485	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(28 248 432)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	45 771 052		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	45 771 052			
							ZH	45 771 052			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	24 896 495	25 029 724		
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	3 297 596	2 321 793		
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	159 329	49 854		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	64 579	349 334		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	584 591 413	348 286 135		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	613 009 414	376 036 843		
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 332 991	1 610 742		
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	5 505 076	4 006 007		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 838 067	5 616 749		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	110 023 160	60 418 271		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	137 255 675	88 730 404		
DIVERS	— Montant brut des salaires *						0B	53 829 063			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	4.01 %	1.95 %		
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Néant	☒ *		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01012022** et clos le : **31122022** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	696.00
Dont apprentis	YF	10.00
Dont handicapés	YG	17.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	853 496 937
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	853 496 937

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6 679 395
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	3 167 307
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	9 846 703

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	548 408 236
Variation négative des stocks	OQ	1 461 591
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	103 392 516
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 197 695
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	667 460 039

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	195 883 601
-----------------------------	------------------------------------	-----------	--------------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	195 883 601
---	-----------	--------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV	X																								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																			GX		853 496 937														
Effectifs au sens de la CVAE																			EY		696.00														
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																			HX																
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2				
Date de cessation																			HR			/			/										

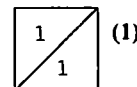
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	666 667
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SDE Dénomination PETROINEOS REFINING LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 26 666 667

Adresse : N° Voie ogier house

Code Postal JE49W Commune JERSEY Pays GBR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET

3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE,

CODE POSTAL 13117

VILLE

LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique GIE Dénomination LA CRAU

N° SIREN (si société établie en France) 302079439

% de détention 66.66

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays FRA

Forme juridique GIE Dénomination 3TC

N° SIREN (si société établie en France) 410263610

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays

Forme juridique SAS Dénomination GEOSSEL

N° SIREN (si société établie en France) 672049616

% de détention 19.90

Adresse : N° 7 Voie RUE E. ET A. PEUGEOT

Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON

Pays

Forme juridique SA Dénomination GEOGAZ

N° SIREN (si société établie en France) 703002535

% de détention 14.70

Adresse : N° 2 Voie RUE DES MARTINETS

Code Postal 92576 Commune RUEIL MALMAISON

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

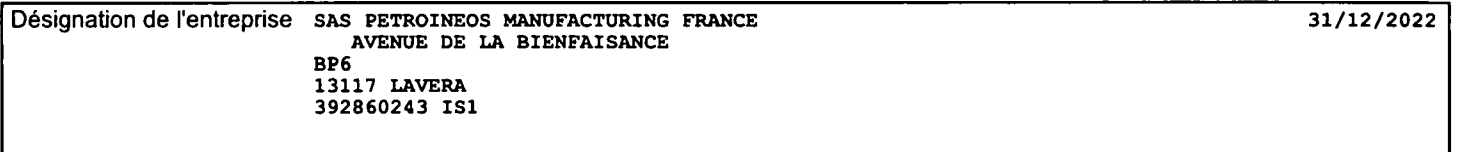
% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

CA17PROREC



Cegid Group

CA18CHAPAY



Cegid Group

CA20CHAAVA



31/12/2022

[illegible]

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)☒

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
AVENUE DE LA BIENFAISANCE
BP6
13117 LAVERA
392860243 IS1

31/12/2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE	
SIRET	3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Raffinage du pétrole	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	26 018 697	Déficit				
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	25 234 018
--	------------

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : sap
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable :			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus. attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

du 01012022

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		93 541
Total		93 541

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	93 541	– de l'exercice 2022.. ⑩	53 037 394
– de l'exercice précédent ⑩	45 655	– de l'exercice précédent ⑩	(19 789 402)
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 27012023 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2022

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	42 000

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
FAM - CI Famille	15 225

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Société par actions simplifiée

Avenue de la Bienfaisance
13117 LAVERA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Société par actions simplifiée

Avenue de la Bienfaisance
13117 LAVERA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques en matière de retraite et d’obligations similaires, tel que décrit en note 3.2.1.1. « Provisions pour pensions et obligations similaires » de l’annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir les rapports d’actuaire utilisés par la société pour l’évaluation de ses engagements de retraite et revoir les calculs effectués par la société.

Votre société provisionne les coûts d’arrêt de maintenance des installations et équipements industriels sur la durée séparant deux arrêts, tel que décrit en note 3.2.1.2. « Provisions pour gros entretiens et grandes révisions » de l’annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

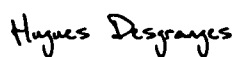
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hugues DESGRANGES

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

**PETROINEOS MANUFACTURING
FRANCE**

**AVENUE DE LA BIENFAISANCE
BP6
13117 LAVERA**

Comptes au 31/12/2022



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	2
Bilan - Passif	3
Compte de résultat	4

Annexes

Immobilisations	7
Amortissements	8
Provisions et dépréciations	9
Créances et dettes	10
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	11
Variation des capitaux propres	12
Filiales et participations	13
Résultat des 5 derniers exercices	14

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 521 870	1 521 870		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 754 245	12 642 899	1 111 346	899 052
Fonds commercial	30 055	30 055		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	19 419 418	3 550 457	15 868 962	14 844 448
Constructions	20 963 177	14 384 167	6 579 010	4 740 951
Installations techniques, matériel, outillage	1 191 815 212	473 084 001	718 731 212	670 472 758
Autres immobilisations corporelles	10 985 528	10 156 890	828 638	890 297
Immobilisations en cours	81 742 022		81 742 022	127 587 462
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 509 371	1 510 000	32 999 371	32 999 371
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112	38 112
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 792 956		35 792 956	10 173 563
ACTIF IMMOBILISE	1 410 571 967	516 880 338	893 691 628	862 646 014
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 468 202	1 702 408	4 765 794	4 363 139
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 159 614		7 159 614	9 156 253
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	380 000		380 000	380 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	165 168 246		165 168 246	118 964 090
Autres créances	41 733 833		41 733 833	40 442 068
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	236 831		236 831	8 693 911
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 507 553		1 507 553	2 005 456
ACTIF CIRCULANT	222 654 279	1 702 408	220 951 871	184 004 916
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 633 226 246	518 582 746	1 114 643 500	1 046 650 930

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 91 082 309)	91 082 309	91 082 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 723 783	5 723 783
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-30 271 234	-30 271 234
Report à nouveau	45 771 053	74 019 485
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 154 558	-28 248 433
Subventions d'investissement	651 330	1 302 660
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	149 111 799	113 608 571
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	128 319	415 008
Provisions pour charges	180 686 389	196 958 549
PROVISIONS	180 814 708	197 373 557
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 612 029	5 818 269
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 877 189	200 048 414
Dettes fiscales et sociales	59 772 385	28 277 460
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 066 810	29 609 467
Autres dettes	503 355 021	471 915 163
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	784 683 434	735 668 772
Ecart de conversion passif	33 558	30
TOTAL GENERAL	1 114 643 500	1 046 650 930

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	406 333 930	447 163 008	853 496 937	521 205 263
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	406 333 930	447 163 008	853 496 937	521 205 263
Production stockée				
Production immobilisée			3 167 308	2 650 651
Subventions d'exploitation			6 300	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 560 608	34 318 006
Autres produits			6 679 396	5 597 056
PRODUITS D'EXPLOITATION			915 910 549	563 770 976
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			56 193 847	50 372 950
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 461 592	-5 063 501
Autres achats et charges externes			613 009 415	376 036 844
Impôts, taxes et versements assimilés			7 838 068	5 616 749
Salaires et traitements			63 157 897	51 241 938
Charges sociales			30 362 972	24 970 211
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 724 143	34 919 438
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			132 392	15 155
Dotations aux provisions			37 923 933	43 627 728
Autres charges			92 782	5 603 309
CHARGES D'EXPLOITATION			846 897 042	587 340 821
RESULTAT D'EXPLOITATION			69 013 507	-23 569 845
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 524 217	5 392 428
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			3 773	1 308
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 527 991	5 393 736
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13 940 069	8 806 338
Différences négatives de change			2 365	2 374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 942 434	8 808 712
RESULTAT FINANCIER			-8 414 443	-3 414 976
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			60 599 064	-26 984 821

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 977 057	651 330
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	91 652	245 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 068 712	896 910
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	73 493	245 674
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	12 019 443	120 439
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 092 936	366 113
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 024 223	530 797
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 416 973	
Impôts sur les bénéfices	14 003 310	1 794 409
TOTAL DES PRODUITS	924 507 252	570 061 622
TOTAL DES CHARGES	888 352 694	598 310 054
BENEFICE OU PERTE	36 154 558	-28 248 433

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	1 521 870		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 153 971		630 329
Terrains	17 398 369		3 116 853
Dont composants			
Constructions sur sol propre	8 889 834		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 369 732		2 703 611
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 125 156 314		93 321 745
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 509 260		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 233 559		242 709
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	127 587 462		49 098 289
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 299 144 531		148 483 207
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 547 483		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 173 563		25 619 393
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 721 046		25 619 393
TOTAL GENERAL	1 358 541 418		174 732 929

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			1 521 870	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			13 784 300	
Terrains	1 095 804		19 419 418	
Constructions sur sol propre			8 889 834	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			12 073 343	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-1 095 804	27 758 652	1 191 815 212	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 509 260	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			9 476 268	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	94 943 729		81 742 022	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 943 729	27 758 652	1 324 925 357	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			34 547 483	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			35 792 956	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			70 340 439	
TOTAL GENERAL	94 943 729	27 758 652	1 410 571 967	

Amortissements

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	1 521 870			1 521 870
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 254 919	418 035		12 672 954
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 776 789	418 035		14 194 824
Terrains	2 553 921	946 511		3 500 432
Constructions sur sol propre	6 556 834	264 368		6 821 203
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	6 961 781	598 364		7 560 145
Installations techniques, matériel et outillage industriels	453 558 186	33 790 726	27 758 652	459 590 260
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	1 210 300	57 859		1 268 158
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 767 593	648 281		10 415 874
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	480 608 615	36 306 109	27 758 652	489 156 072
TOTAL GENERAL	494 385 404	36 724 143	27 758 652	503 350 896

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	415 008	128 319	415 008	128 319
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	94 822 552	7 619 469	4 786 534	97 655 488
Provisions pour impôts	1 830 522		1 830 522	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	100 305 475	30 176 145	47 450 718	83 030 902
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	197 373 557	37 923 933	54 482 782	180 814 708
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles		12 019 443		12 019 443
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 510 000			1 510 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 570 016	132 392		1 702 408
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 080 016	12 151 835		15 231 851
TOTAL GENERAL	200 453 573	50 075 768	54 482 782	196 046 559
Dotations et reprises d'exploitation		38 056 325	52 560 608	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		12 019 443	1 922 174	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 792 956		35 792 956
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	165 168 246	165 168 246	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	125 849	125 849	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	60 694	60 694	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	6 086 206	6 086 206	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	30 370 229	30 370 229	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 090 856	5 090 856	
Charges constatées d'avance	1 507 553	1 507 553	
TOTAL GENERAL	244 240 701	208 409 633	35 831 068

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 612 029	4 612 029		
Fournisseurs et comptes rattachés	188 877 189	188 877 189		
Personnel et comptes rattachés	21 299 890	21 299 890		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 438 724	13 438 724		
Etat : impôt sur les bénéfices	15 021 376	15 021 376		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	8 337 198	8 337 198		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 675 197	1 675 197		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 066 810	28 066 810		
Groupe et associés	503 350 717	503 350 717		
Autres dettes	4 304	4 304		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	784 683 434	784 683 434		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

1 206 240

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations	7 119 600		
Prêts	38 112		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	7 680 246		
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	119 070 525		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	9 702 029		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 845 534		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	498 260 717		

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		113 608 571
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		113 608 571
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	28 248 433	
Variations des subventions d'investissement	651 330	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		28 248 433
Résultat de l'exercice		36 154 558
SOLDE		35 503 228
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		149 111 799

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE LA CRAU		66,67		38 112	5 854 116
GEOSEL SNC	3 014 996	19,9	22 889 771		94 510 316
	129 093 451		22 889 771		22 863 798
GIE 3TC		50			3 585 131
GEOGAZ	671 200	14,7	4 500 000		20 544 544
	10 338 687				3 402 410
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309
Nombre d'actions					
- ordinaires	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	853 496 937	521 205 263	392 716 016	472 939 414	546 983 625
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	85 722 493	18 170 533	11 839 955	55 181 060	58 806 856
Impôts sur les bénéfices	15 833 832	1 794 409		3 456 258	14 025 221
Participation des salariés	1 416 973				2 456 315
Dot. Amortissements et provisions	32 317 130	44 624 557	28 236 703	60 328 140	13 816 220
Résultat net	36 154 558	-28 248 433	-16 396 748	-5 124 280	28 509 100
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,57	0,61	0,44	2,07	1,59
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,36	-1,06	-0,61	-0,19	1,07
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	696	717	712	706	698
Masse salariale	63 157 897	51 241 938	49 269 385	51 970 995	48 703 243
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	30 362 972	24 970 211	26 071 137	25 262 407	25 983 771

**PETROINEOS
MANUFACTURING
FRANCE SAS**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2022

dont le total est de 1 114 643 499 **EUROS**

et au compte de résultat faisant apparaître un bénéfice

de 36 154 558 **EUROS**

Pétroineos Manufacturing France SAS (« la Société ») est domiciliée en France. Le siège social est situé Avenue de la bienfaisance, BP6, 13 117 LAVERA.

Les comptes de la Société sont consolidés dans la société mère Petroineos Trading Limited, domiciliée au Royaume-Uni, située Ogier House The esplanade St Helier, JE4 9WG JERSEY.

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques et de recherche. La Société rassemble uniquement les activités de raffinage. Ses activités de production s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel les sociétés qui exploitent le site se refacturent les coûts encourus avec une marge.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif à signaler sur l'exercice.

La hausse des matières premières entraînée par le conflit en Ukraine n'a eu aucun impact sur l'activité de l'entreprise.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le président le 28 Avril 2023

Les comptes sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC n°2014-03. Les chiffres comparatifs sont les chiffres au 31 décembre 2021.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au coût historique et amorties selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

Les créances et dettes en devises sont réévaluées au cours du 31 Décembre publiés par la Banque de France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Etat de l'actif immobilisé

3.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles ¹

La méthode du traitement des immobilisations par composant a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des durées de d'utilité suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'utilité depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	10 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 30 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	5 à 8 ans
Logiciel	1 à 10 ans

La Société ne pratique pas d'amortissement dérogatoire.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs, sauf circonstances exceptionnelles.

En 2022, il a été décidé de ne pas redémarrer l'unité VISCO pour des raisons économiques. La totalité des immobilisations relatives à cette unité ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 12m€.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'établissements se composent de frais d'acquisition pour d'un montant de 1,5 m€.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs.

¹ Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

3.1.2. Immobilisations financières ²

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les prêts et autres immobilisations financières (dépôts et autres créances immobilisés) sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont dépréciés le cas échéant, par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

Les autres immobilisations financières au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre (k€)	
	2021	2022
Exeltium	7 061	7 680
GRT Gaz	3 011	3 011
GPMM	101	101
Engie		25 000
Total Autres immobilisations financières	10 173	35 792

3.2. Etat des provisions

3.2.1. Provisions pour risques et charges ³

3.2.1.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Au titre de ses salariés propres, la Société reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSI), préretraite postés et divers autres engagements sociaux (IDR, mutuelle, médailles du travail). Ce sont des régimes à cotisation définies.

² Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

³ Voir le tableau de variation des provisions et dépréciations présenté en annexe.

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les principales hypothèses actuarielles retenues aux fins de l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Assumptions

Assumptions at census date	31 December 2021	31 December 2022
A Financial assumptions		
1. Discount rate	1,00%	3,70%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,00%	3,70%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	2,00%	2,40%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,70%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 16/18	INSEE TH 16/18
2. • Female - In Service	INSEE TF 16/18	INSEE TF 16/18
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
Depending on generation:		
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement net des fonds entre 2021 et 2022 se présente comme suit :

	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres écarts	Engagements comptabilisés
Au 1er janvier 2022	128 503	-33 682	0	94 821
Coûts des services	4 574	-	-	4 574
Intérêts	1 514	-	-	1 514
Palements	-3 260	-	-	-3 260
Ecarts actuariels	-35 306	35 306	-	0
Amortissements	0	756	-	756
Autres écarts	-752	-	-	-752
Au 31 décembre 2022	95 273	2 380	0	97 653

k€

Les engagements de retraite sont comptabilisés nets des actifs en fonds, qui représentent un montant de 2,5 M€.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La Société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

3.2.1.2. Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

La société a l'obligation de procéder à la revue régulière de ses installations.

Les dépenses de grands arrêts des installations industrielles de la raffinerie, notamment les unités UOA et UOB sont provisionnées en compte de provision pour charges sur la période s'écoulant entre deux arrêts.

Les Grands Arrêts s'effectuent avec une périodicité qui peut aller jusqu'à 6 ans en fonction de l'unité.

Le montant de la provision est une estimation basée sur le montant de l'arrêt précédent éventuellement modifié entre 2 arrêts par la survenance de faits nouveaux qui permettrait d'affiner cette estimation et prenant en compte des hypothèses d'inflation.

La provision constituée pour faire face aux charges induites par ces prochains arrêts s'élève à 83 M€ (dont 30.2 M€ en charges sur l'exercice).

3.2.1.3. Provision pour pertes de change

Une provision pour perte de change est constituée pour la valorisation des dettes et créances libellées en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2022.

En référence au nouveau règlement ANCN°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur les dettes et créances commerciales doivent être reclassés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

3.2.1.4. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des provisions relatives aux derniers contrôles URSSAF, et des intérêts de pénalité liés au contrôle fiscal.

3.3. Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

3.4. Stocks

Les stocks de production et les stocks de pièce de rechange à caractère non immobilisable sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation des stocks de pièces de rechange est très proche de celle du marché.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision pour dépréciation concerne majoritairement les stocks de pièces de rechange à rotation lente.

	2022	2021
Produits pétroliers	7 160	9 156
Matières consommables	1 093	644
Carbone & Cataliseur	0	0
Pièces de rechange	5 375	5 289
Valeur brute	13 628	15 089
Provision pour dépréciation	-1 702	-1 570
Valeur nette	11 926	8 470

Les stocks de la Société sont composés de :

- Pétrole brut et de produits raffinés, nécessaires aux besoins du Groupe Pétroineos ;
- Naphta, nécessaire aux besoins du Groupe Ineos
- Butane et propane, suite au rachat des titres Geogaz à BP France le 15 novembre 2016

Ces produits sont stockés par la Société sur les sites de Manosque, Geosel, et Geogaz. Ils sont légalement détenus par la Société, sous la forme juridique d'un prêt de consommation de stock définis par les accords suivants :

- *Crude Oil and Refined products loan and repayment agreement*, conclu avec Petroineos Trading Limited ("PITL")
- *Naphta loan and repayment agreement*, conclu avec Ineos Europe AG ("IEAG")
- *Butane loan and repayment agreement*, conclu avec PITL

Selon ces accords, l'emprunteur (la Société) est propriétaire du stock et s'engage à rétrocéder la même quantité et la même qualité de produits sur demande au prêteur (PITL ou IEAG). Dans ce contexte, l'achat de stocks est enregistré dans les livres légaux de la Société en stock et en contrepartie d'un passif du même montant représentant l'obligation de restituer le stock. Tous les coûts relatifs à ces stocks sont supportés par le prêteur, PITL ou IEAG.

Au 31 décembre 2022 la valeur nette du stock à restituer à PITL est de 7 160 K€ (ce montant concerne exclusivement les stocks de Geogaz).

3.5. Créances et dettes ⁴

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées au cours interbancaire de la dernière bourse au 31 décembre 2022. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion actif et passif qui figurent au bilan découle de cette évaluation.

Par ailleurs la position de change désormais utilisée pour la détermination de la provision pour risque de change est déterminée devise par devise et non plus toutes devises confondues. Selon l'article 17 du présent règlement, la première application constitue un changement de méthode dont l'impact doit être appréhendé à l'ouverture de l'exercice dans les capitaux propres.

La ventilation par échéance des créances et dettes est présentée en annexe ⁴.

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 1 508 K€ est essentiellement relatif à l'étalement des charges d'assurances du site.

3.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des filiales détenues en totalité le groupe Ineos et Petrochina et sont conclues à des conditions normales de marché.

Le détail de tous les postes affectés par des transactions avec des parties liées sont présentés en annexe⁵.

Quotas d'émissions de CO2

L'Etat attribue gratuitement, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à la Société selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE et complété par le règlement délégué EU2019/331 du 19/12/2018.

Depuis le 1er janvier 2021, l'union européenne est rentrée dans le 4ème plan d'allocation des quotas (ETS4) qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2021 à 2030 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Depuis le 1er janvier 2013, la Société applique les nouvelles dispositions comptables de l'ANC 2012-03. Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture.

La Société a retenu le modèle de production pour la comptabilisation et le suivi de ses quotas d'émission dans une comptabilité matière tenue hors bilan, à savoir que les consommations sont enregistrées dans le coût de production.

La valeur comptable des stocks de quotas est nulle à la clôture de l'exercice. La Société a consommé au titre de l'exercice 2022 : 1 218 K tonnes de quotas de CO2 qui ont fait l'objet de la comptabilisation d'une charge à payer d'un montant de 2 406 648€

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice de nos commissaires aux comptes s'élève à 69 687 €.

⁴ Voir l'état des créances et dettes présenté en annexe.

⁵ Voir le tableau des éléments relevant de plusieurs postes de bilan présenté en annexe.

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagements financiers hors bilan

Engagements liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31 décembre 2022	31 décembre 2021
En milliers d'euros			
Instruments financiers conclu en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées.	105 496	47 880
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre des huiles minérales, Trésor Public (TP 1998) et Seveso.	25 525	25 525

5.2 Engagement financiers au bilan

Le montant des engagements financiers au passif du bilan est de 4 612 k€ et est relatif à des prêts accordés par les GIE Gexaro et 3TC dans le cadre de financement d'immobilisations appartenant à PIMF mais qui sont dédiées à 100 % au GIE.

Au 31/12/2022 il y a 12 prêts en cours (4 en 2016 - 2 en 2018 - 3 en 2019 - 1 en 2020 - 2 en 2021).

Ces prêts ont une durée identique de 8 ans à partir de leur mise en place et un taux de 1.5%.

Pour information le solde au 31/12/2021 était de 5 818 k€.

5.3 Rémunérations du dirigeant

L'information n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à publier une rémunération individuelle.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'évènement significatif à signaler

6. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

6.1. Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernant les postes suivants :

	Au 31 décembre	
	2022	2021
	En milliers d'euros	
Clients - Factures à établir	85 297	59 491
Fournisseurs – Avoirs à recevoir		1
Total Produits à recevoir	85 297	59 492

6.2. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2022	2021
	En milliers d'euros	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	177 177	166 396
Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	28 067	29 609
Charges de personnel – Congés payés, primes, intéressement, participation	21 287	12 706
Organismes sociaux – Charges sociales et assimilées	8 582	6 247
Etat – Autres taxes	848	320
Total Charges à payer	235 961	215 278

6.3. Capital social

Le capital social est de 91 082 K€. Aucune action n'a été créée ni remboursée au cours de l'exercice.

Il est constitué de 26 666 667 actions ayant une valeur nominale de 3.4156 € chacune, entièrement libérées et détenues par Petroineos Refining II Limited.

6.4. Charge d'impôt

	Au 31 décembre 2022			
	Résultat avant impôt	Réintégrations /Déductions	(Impôt dû) Economie	Résultat net après impôt
	En milliers d'euros			
Résultat d'exploitation	69 014	2 692	18 449	50 565
Résultat financier	-8 414	-1 229	-2 481	-5 933
Résultat exceptionnel	-9 024		-2 322	- 6 702
Participation	-1417	1 417		-1 417
Résultat comptable	50 158	2 880		36 512
Mécénat /famille	-	-	-57	57
Autres éléments	-	-	-961	961
Déficit imputable		-27 019	-6 951	6 951
Taxe superprofits			8 327	-8 327
Total		-	14 003	36 155

Ci-dessous le suivi des allègements (accroissement) de la dette future d'impôts :

	Au 31 décembre	
	2021	2022
Pertes reportables	38 227	11 208
Différences temporaires		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	320	603
Effort construction	207	222
Provision pour restructuration		
Retraites (hors médailles)	89 961	93 478
Provision pour risques et charges	-	-
Provision pour charges sociales (RSI/RSN)	-	-
Dépréciation des stocks	1 570	1 702
Divers		
Total différences temporaires	92 058	96 005
Total pertes reportables et différences temporaires	130 285	107 213
Effet d'impôt	33 223	27 339

La Société est sortie de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2011.

6.5. Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous correspond :

- au montant des services facturés principalement dans le cadre du contrat de façonnage conclut avec PITL, conformément aux dispositions contractuelles (chiffre d'affaires « Export »).
- au montant des services facturés à des tiers, principalement dans le cadre de refacturations de coûts, lorsque les services ont été rendus (majoritairement comptabilisé dans le chiffre d'affaires « France »).

	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
	En milliers d'euros					
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	406 334	447 163	853 497	237 868	283 337	521 205
Total	406 334	447 163	853 497	237 868	283 337	521 205

6.6. Effectifs moyens

Les effectifs moyens se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2022
Cadres	232
Agents de maîtrise et techniciens	454
Employés et ouvriers	10
Effectif total	696

6.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	Au 31 décembre	
	2022	2021
	En milliers d'euros	
Charges exceptionnelles diverses	-74	-92
Provision dépréciation exceptionnelle	-12 019	
Provision contrôle urssaf		-29
Reprises de provisions	92	
Produits exceptionnels	2 977	651
Résultat exceptionnel	- 9 024	531

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 91 082 309 Euros
Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 392 860 243**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trente juin à 11 heures 30,

L'Associé Unique de la société Petroineos Manufacturing France SAS, la société Petroineos Refining Limited représentée par Monsieur Franck DEMAY,

propriétaire des 26 666 667 actions composant le capital social de la société Petroineos Manufacturing France SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Déclaration des stocks SAGESS entreposés
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 36 154 557 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 36 154 557 de la façon suivante :

- 1 807 728 euros à la réserve légale
- Le solde au report à nouveau soit 34 346 829 euros

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 118 208 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle qu'un contrat d'entreposage en date du 2 décembre 2021 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

Un second contrat d'entreposage en date du 2 décembre 2021 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2021, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
SP 95 Base Oxyfree	15 129

Un troisième contrat d'entreposage en date du 2 décembre 2021 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2021, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Carburéacteur Bio Free MELANGE	12 671

Aux termes de ces contrats, Petroineos Manufacturing France SAS a souscrit un certain nombre d'obligations relatives à la garde et à la conservation des produits pétroliers de la SAGESS, partie intégrante du dispositif de stockage stratégique de l'Etat Français.

Il est rappelé que les produits entreposés au titre des contrats d'entreposage sont la propriété exclusive et inaliénable de la société SAGESS qui seule peut en disposer. En particulier, aucune sûreté ou autre garantie ne peut être prise ou inscrite sur les produits SAGESS.

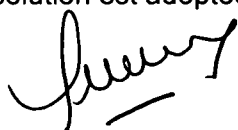
La présente résolution, partie intégrante du procès-verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes, sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
Petroineos Refining Limited
Franck DEMAY